

# Les basses manœuvres de l'UDC font perdre la majorité de droite

Berne, le 25 septembre 2013

## Communiqué

### Les basses manœuvres de l'UDC font perdre la majorité de droite

#### Le tribunal fédéral bascule à gauche à cause du pacte entre l'UDC et le PS

---

**Le Parlement a fait basculer le tribunal fédéral à gauche aujourd'hui en élisant un juge socialiste. Le choix d'un juge de gauche pour le tribunal des assurances sociales représentera des milliards de dépenses. Au-delà des décisions rendues, l'aspect politique est également un enjeu aux seins des tribunaux fédéraux et la gauche n'est pas la garante des dépenses parcimonieuses. La cacophonie attendue sera de la responsabilité de l'UDC qui a pactisé avec le PS afin de s'assurer deux sièges au tribunal fédéral administratif. Pour la énième fois, une alliance contre nature va à l'encontre d'un travail commun des partis du centre et de la droite.**

L'assemblée fédérale élit les juges des tribunaux fédéraux. Aujourd'hui, la décision portait sur l'élection de trois juges, un pour le tribunal fédéral des assurances sociales et deux pour le tribunal administratif fédéral. Le PLR et le PS ont présenté chacun un candidat pour le tribunal fédéral des assurances sociales.

#### L'UDC pactise avec le PS

La situation était claire: si le choix se portait sur le candidat socialiste, la majorité passerait à gauche au sein du tribunal fédéral des assurances sociales. L'UDC a préféré faire un pacte avec le PS et offrir une majorité de gauche, tout cela pour s'assurer deux sièges au sein du tribunal administratif fédéral.

#### Jeu à double tranchant de l'UDC

Cela montre une nouvelle fois le jeu à double tranchant auquel se prête l'UDC: d'une part, elle incite à l'épargne quand il s'agit du programme de consolidation et de réexamen des tâches (CRT) et de la révision de l'AVS, mais d'autre part, elle n'hésite pas à conclure des alliances contre nature et mettre en danger les réformes en élisant un juge socialiste, ce qui conduira à davantage de dépenses.

#### Jean-Luc Bacher est le nouveau vice-président du tribunal pénal fédéral

## Les basses manœuvres de l'UDC font perdre la majorité de droite

Le PLR peut quand même se réjouir de l'élection de l'un de ses membres en tant que vice-président du tribunal pénal fédéral. Il félicite Jean-Luc Bacher et lui souhaite plein succès dans sa nouvelle fonction.

---

### Contacts:

- › Isabelle Moret, vice-présidente, 079 332 08 23
- › Christian Lüscher, vice-président, 079 355 37 52
- › Pia Guggenbühl, cheffe de la communication, 079 566 60 10
- › Aurélie Haenni, porte-parole romande, 079 315 78 48